

DP-2024-04 – SPÉCIFICATION TECHNIQUE - SYSTÈMES D’ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DANS LES RÉGIONS NORDIQUES

MODIFICATION N° 001

La présente modification est proposée en vue de reporter la date de clôture de l’appel d’offres au 19 mars 2024 et prolonger la date pour soumissionner des questions. Toutes les autres conditions demeurent les mêmes.

Changements à l’appel d’offres

À la page 1, **supprimer** : Les propositions doivent parvenir au CCN avant **16 h, heure avancée de l’est, le mardi 27 février, 2024**. Il incombe aux soumissionnaires de déposer leur proposition avant **la date et l’heure de clôture de la période de soumission**. Les propositions reçues après 16 h seront refusées; elles seront retournées à l’expéditrice ou expéditeur non décachetées.

À la page 1, **remplacer** le texte par : Les propositions doivent parvenir au CCN avant **16 h, heure avancée de l’est, le mardi 19 mars, 2024**. Il incombe aux soumissionnaires de déposer leur proposition avant **la date et l’heure de clôture de la période de soumission**. Les propositions reçues après 16 h seront refusées; elles seront retournées à l’expéditrice ou expéditeur non décachetées.

À la page 1, **supprimer** : Les questions relatives au sens ou à l’intention du processus, ou encore les demandes de correction de toute ambiguïté, incohérence ou erreur apparente dans le document doivent être envoyées par écrit à l’adresse contracts@ccn.ca avant 12 h (midi), heure avancée de l’est, **le mercredi 14 février 2024**. Toutes les réponses seront communiquées sur le site web AchatsCanada à l’ensemble des soumissionnaires.

À la page 1, **remplacer** le texte par : Les questions relatives au sens ou à l’intention du processus, ou encore les demandes de correction de toute ambiguïté, incohérence ou erreur apparente dans le document doivent être envoyées par écrit à l’adresse contracts@ccn.ca avant 12 h (midi), heure avancée de l’est, **le mardi 5 mars 2024**. Toutes les réponses seront communiquées sur le site web AchatsCanada à l’ensemble des soumissionnaires.